

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 059-215903162-20240325-2024_10-DE



Votre avis sur les propositions de ZAE sur la commune de Houplin-Ancoisne

Réponse n°1

Identifiant de l'utilisateur	Statut de l'utilisateur	Hachage IP	Fin	Répondu le
723994189565185685262211	Enregistré	435230836047195269094041	100%	13/03/2024 17:47

Souhaitez-vous nous faire part de votre avis ?

Tout à fait d'accord, il faut développer cela autant que possible mais attention utiliser des toitures bien orientées (plutôt sud et plutôt proche de 45° d'inclinaison).